



J.S.M.C. Athlétisme

Matricule 377

Jeunesse et Sport Mouscron-Comines (Association Sans But Lucratif)
secrétariat : Christian Vanaerde, rue du Beau Site 58, 7700 MOUSCRON
e-mail : c.vanaerde@skynet.be – Compte bancaire: BE32 1091 0153 5902

Mouscron, le 12/08/2019

Aux parents d'athlètes,

Madame,
Monsieur,

La fin des vacances approche à grands pas, la rentrée se prépare. Le club d'athlétisme n'échappe pas à la règle. Voici quelques consignes pour la rentrée.

Votre fille ou fils était inscrit(e) au club au cours de la saison qui se termine. Nous espérons qu'elle/il a passé de moments agréables en compagnie de ses ami(e)s et entraîneurs. Nous sommes persuadés que l'athlétisme lui a permis de s'épanouir pleinement. Vous vous posez peut-être déjà la question du renouvellement de l'inscription. Nous ne pouvons que vous encourager à le faire dès à présent **en complétant la fiche d'inscription ci-jointe**. La cotisation s'élèvera pour la prochaine saison à 150,00 €, (environ 1,75€ la séance) (140,00 € à partir du 2^e enfant habitant sous le même toit) et peut être virée au compte du club mentionné ci-dessus en mentionnant le nom de votre enfant (cotisation pour les kangourous année de naissance 2013 : 100,00 € car plus qu'une seule séance par semaine). L'inscription sera complète lorsque l'attestation sur l'honneur ci-jointe sera dûment signée attestant que votre fille/fils est apte à la pratique de l'athlétisme. Si en cours d'année des faiblesses ou blessures apparaissent, merci de prévenir l'entraîneur.

Attention, changement pour cette nouvelle saison. Les enfants déjà inscrits en 2018-2019 sont prioritaires jusqu'au 31 août 2019. A partir du 1^{er} septembre, les 'nouveaux' peuvent s'inscrire et compléter les groupes. Les groupes seront limités afin de mieux encadrer les enfants. En Kangourous nous limitons le groupe à 25, pour les Benjamins à 50, les pupilles et les minimes à 40.

La saison écoulée il y a eu quelques incidents que nous déplorons. Ainsi, afin que les entraînements se déroulent dans les meilleures conditions, nous demandons **la ponctualité**, l'entraînement débute à l'heure. En cas de retard, l'enfant doit se présenter en priorité auprès de l'entraîneur afin qu'on puisse le pointer comme présent. Nous demandons également que les parents amènent (ou reprennent) leur(s) enfant(s) **dans l'enceinte du stade**. Cela permet également aux entraîneurs de rencontrer les parents. Le club n'est pas responsable de ce qui se passe sur le parking...

Durant l'entraînement, nous souhaitons que les enfants aient une réelle envie de s'entraîner et de s'améliorer. Les entraîneurs ne font ni « garderie », ni la « police ». Cela est une perte de temps pour les entraîneurs qui préparent les séances. Si malgré des remarques un enfant reste trop perturbant, ne veut pas écouter, ne veut pas faire les exercices, une suspension des entraînements sera appliquée et si les problèmes persistent un renvoi définitif. Pendant les entraînements, nous demandons aux parents (ou grands-parents), qui restent dans l'enceinte du stade, de rester derrière les barrières. Plusieurs groupes sont présents et un accident est vite arrivé.

Merci d'adapter la **tenue vestimentaire** des enfants en fonction de la météo, l'athlétisme est un sport d'extérieur et depuis le 1^{er} juillet nous ne disposons plus de la grande salle au rez-de-chaussée.

../..

./..

Lors des déplacements en compétitions, le club n'est pas responsable des incidents ou accidents éventuels dans le cadre du co-voiturage.

Nous vous invitons à mettre la page internet www.jsmc.be dans vos favoris afin de suivre au mieux les informations. Il est difficile de transmettre toutes les infos en version papier à plus de 300 adhérents. La seule page Facebook officielle est 'JSMC Athlétisme'.

La reprise des entraînements est fixée au vendredi 16 août (pour les kangourous le mercredi 21 août).

Voici les horaires à partir de ce vendredi 16 août :

Pour les kangourous (année 2012 et 2013)

Le mercredi de 15h00 à 16h30 au Futurosport

Pour les benjamins (2011-2010) et pupilles (2009-2008)

Le mercredi de 15h00 à 16h30 au Futurosport

Le vendredi de 17h30 à 19h00 au Futurosport

Pour les minimes (2007-2006)

Le mercredi de 16h15 à 18h15 au Futurosport

Le vendredi de 17h30 à 19h30 au Futurosport

A partir de cadets (2005 et avant)

Le mercredi de 17h30 à 19h30(cadets)/20h au Futurosport

Le vendredi de 18h00 à 20h00(cadets)/20h15 au Futurosport

Le samedi de 10h à 12h au Futurosport

Des entraînements de perfectionnement à partir des scolaires peuvent avoir lieu le jeudi (18h00) et le dimanche (10h00) au Futurosport.

Le changement de catégories aura lieu le vendredi 20 septembre 2019 :

les catégories pour la nouvelle saison seront donc les suivantes: Kangourou : année 2013, Benjamins : 2012 et 2011, Pupilles 2010 et 2009, Minimes 2008 et 2007, Cadets 2006 et 2005, Scolaires 2004 et 2003, Juniors 2002 et 2001, Séniors à partir de 2000.

Nous profitons de la présente pour vous rappeler quelques unes de nos prochaines activités :

- **CHAMPIONNAT DE BELGIQUE pour CADETS ET SCOLAIRES à MOUSCRON le weekend du 14 et 15 septembre** (tickets d'entrée gratuits auprès des entraîneurs). **N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez nous aider en tant que bénévole les 14 et 15 septembre.**

- **Dimanche 13 octobre 2019 à 10h30 : 5^e APERO des entraîneurs.**

Pour suivre les infos du club tout au long de l'année, consultez le site www.jsmc.be

En espérant voir vos jeunes athlètes nombreux aux entraînements et aux compétitions, nous sommes certains que cette nouvelle saison se déroulera dans de bonnes conditions, de joie et d'humour.

Benoît PAPE

Président

Christian VANAERDE

Secrétaire

FICHE D'INSCRIPTION

SAISON ATHLETISME 2019-2020

(1^{er} octobre 2019 – 30 septembre 2020)

REMARQUE : le club JSMC respecte le Règlement Général de la Protection des Données. Les informations ci-dessous ne sont utilisées qu'au sein du club JSMC et de la Ligue Belge Francophone d'Athlétisme (LBFA) dans le cadre de la gestion administrative et sportive. Ces données ne sont jamais diffusées à des tierces personnes. En fin de saison, il vous est possible de demander la suppression de vos coordonnées dans les fichiers du club et de la LBFA.

Matricule de l'athlète (complété par le secrétaire) :

Dossard et Catégorie de l'athlète (complété par le secrétaire) :

Cotisation : 150,00 € (100,00 € pour les kangourous) (140,00 € à partir du 2^e enfant habitant sous le même toit) à régler pour le 30 septembre 2019 (inscription en cours d'année : cotisation inchangée)

Coordonnées de l'athlète :

NOM : PRENOM :

ADRESSE : N° :

CODE POSTAL : VILLE ou COMMUNE :

DATE DE NAISSANCE : LIEU :

GSM : EMAIL :

Coordonnées des Parents (mère et père) ou Tuteurs :

Mère (ou tuteurs) :

NOM : PRENOM :

ADRESSE : N° :
(à ne compléter que si différents de l'adresse de l'athlète)

CODE POSTAL : VILLE ou COMMUNE :

GSM de contact : EMAIL :

PROFESSION :

Père (ou tuteurs) :

NOM : PRENOM :

ADRESSE : N° :
(à ne compléter que si différents de l'adresse de l'athlète)

CODE POSTAL : VILLE ou COMMUNE :

GSM de contact : EMAIL :

PROFESSION :

Remarques (informations importantes de la part des parents à destination du club concernant l'état de santé de l'athlète) :

Signatures des parents ou tuteurs :